



MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON

Note de présentation brève et synthétique du COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) en date du 7 août 2015, prévoit désormais qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

C'est dans ce cadre que la présente note a été élaborée. Elle sera disponible sur le site internet de la commune www.commune-sennecey-les-dijon.fr.

Version définitive du 18/03/2022 – Approbation par le Conseil municipal

SOMMAIRE

1. BUDGET PRINCIPAL - Synthèse de l'exécution budgétaire 2021
 - 1.1. Présentation synthétique des résultats 2021
 - 1.2. La section de fonctionnement
 - 1.3. La section d'investissement
 - 1.4. La dette communale

2. BUDGET ANNEXE Cellules Commerciales - Synthèse de l'exécution budgétaire 2021
Présentation synthétique des résultats 2021

3. PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

1. BUDGET PRINCIPAL - Synthèse de l'exécution budgétaire 2021

Le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes et présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

1.1. Présentation synthétique des résultats 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents	ou Déficit	ou Excédents
Résultats reportés		146 601,18 €	298 841,40 €		298 841,40 €	146 601,18 €
Opérations de l'Exercice	1 641 370,10 €	1 819 876,47 €	875 868,80 €	1 091 897,52 €	2 517 238,90 €	3 058 375,17 €
Totaux	1 641 370,10 €	1 966 477,65 €	1 174 710,20 €	1 091 897,52 €	2 816 080,30 €	3 204 976,35 €
Résultats de clôture		325 107,55 €	82 812,68 €			90 054,65 €
Restes à réaliser			179 783,30 €	346 942,84 €	179 793,30 €	346 942,84 €
Totaux cumulés	1 641 370,10 €	1 966 477,65 €	1 354 493,50 €	1 438 840,36 €	2 995 863,60 €	3 405 318,01 €
Résultats		325 107,55 €		84 346,86 €		409 454,41 €

L'exécution du budget 2021 fait donc apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de **325 107,55 €** ;
- Un excédent d'investissement de 84 346,86 €. Hors restes à réaliser (dépenses et recettes engagées mais non encore réglées), il est constaté un déficit de **82 812,68 €**.

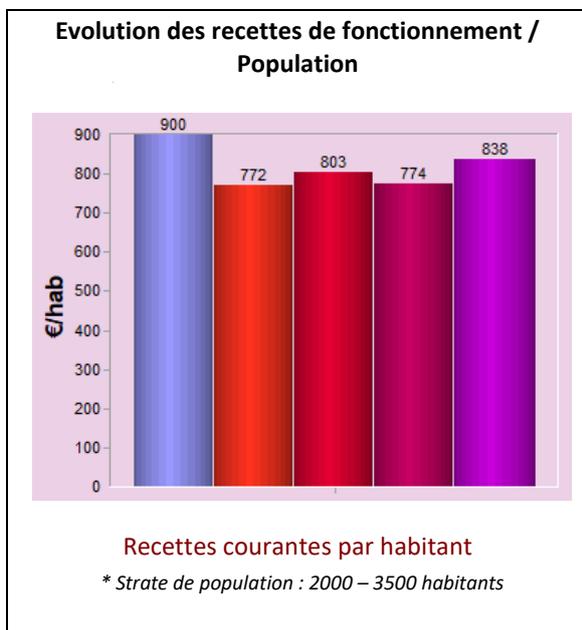
Ces résultats seront affectés au budget 2022 comme suit :

- R 1068 – Excédent de fonctionnement en couverture du déficit d'investissement pour **0,00 €** ;
- R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour **325 107,55 €** ;
- D 001 – Solde d'exécution de la section investissement reporté pour **82 812,68 €**.

1.2. La section de fonctionnement

a. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes cumulées de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à **1 966 477,65 € y compris l'excédent de fonctionnement dégagé en 2020** (146 601,18 €). Par rapport à l'année 2020, l'évolution des recettes cumulées est de **+ 7,04 %** (+ 129 279,06 €).



En ne prenant en compte que les recettes de l'exercice 2021 (opérations de l'exercice 2021), les recettes s'élèvent à **1 819 876,47 € contre 1 680 913,91 € en 2020** soit une augmentation de **+ 8,27 %** (+ 138 962,56 €).

Ainsi, l'évolution des recettes totales traduit une hausse des recettes de fonctionnement / habitant telle qu'elle est présentée ci-contre.

Légende	
■	France 2020*
■	Réalisé 2018
■	Réalisé 2019
■	Réalisé 2020
■	Réalisé 2021

Cette hausse importante est liée à deux éléments majeurs :

- d'une part, un phénomène de rattrapage suite à une année 2020 particulièrement marquée par la crise sanitaire ;
- d'autre part, la cession d'une parcelle communale.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	CA 2020	CA 2021	Evolution	%
013	Atténuations de charges	26 589,18 €	3 202,63 €	- 23 386,55 €	- 87,96 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	116 727,50 €	159 902,68 €	+ 43 175,18 €	+ 36,99 %
73	Impôts et taxes	1 253 314,70 €	1 259 627,04 €	+ 7 857,34 €	+ 0,63 %
74	Dotations, subventions et participations	268 392,13 €	221 790,41 €	- 46 601,72 €	- 17,36 %
75	Autres produits de gestion courante	3 182,16 €	47 306,23 €	+ 44 124,07 €	+ 1386,61 %
77	Produits exceptionnels	8 276,66 €	121 024,87 €	+ 112 748,21 €	+1362,24 %
042	Opérations d'ordre	4 431,58 €	5 477,61 €	+ 1 046,03 €	+ 23,60 %
	TOTAL RECETTES	1 680 913,91 €	1 819 876,47 €	+ 138 962,56 €	+ 8,27 %

• Chapitre 013 : Les atténuations de charges

Ce chapitre correspond aux remboursements perçus par la commune sur les frais de rémunération du personnel (remboursement d'assurance lors d'arrêt de travail).

• Chapitre 70 : Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Les produits de ce chapitre correspondent au paiement des usagers des services publics (cantines scolaires, accueils périscolaires et Centre de Loisirs, Médiathèque, stages sportifs, concessions du cimetière ...) mais également aux remboursements de prestations par d'autres communes ou EPCI.

La hausse importante constatée (+ 36,99 % représentant + 43 175,18 €) est liée quasi-exclusivement aux recettes issues des services Enfance et Jeunesse :

- d'une part, à un phénomène de rattrapage suite à une année 2020 particulièrement marquée par la crise sanitaire en particulier pour les services Enfance et Jeunesse. L'année 2021 marque un retour à la normale au regard de l'année 2019.
- d'autre part, à une augmentation de la fréquentation de ces services.

Désignation	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes issues de la Baby-gym	872,00 €	0,00 €	410,66 €
Recettes issues du Centre de Loisirs (vacances)	40 495,00 €	32 170,07 €	41 190,83 €
Recettes issues des services périscolaires	16 367,80 €	12 584,07 €	18 907,96 €
Recettes issues de la restauration scolaire	83 873,97 €	60 433,14 €	86 883,82 €
TOTAL RECETTES	141 608,77 €	105 187,28 €	147 393,27 €

• **Chapitre 73 : Les impôts et les taxes**

Les produits de ce chapitre correspondent aux impôts « ménages », à la taxe sur la publicité extérieure, la taxe sur les droits de mutation mais également aux participations du Grand Dijon (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).

Une hausse globale de + 0,63 % représentant + 7 857,34 € est constatée sur l'exercice 2021. Néanmoins, dans le détail, des évolutions diverses apparaissent :

- Une hausse des recettes issues de la fiscalité locale provenant du dynamisme des bases en 2021 représentant + 9 387 € soit + 0,88 % (taux constants).
- Une hausse modérée des recettes issues de la Taxe Additionnelle sur les Droits de Mutation (+1 217,12 € soit + 2,75 %).
- Une hausse des recettes issues de la Taxe sur Consommation Finale d'Electricité (+ 2 161,09 € soit + 6,44 %)
- Une baisse de l'attribution de compensation versée par Dijon Métropole suite aux transferts des compétences Tourisme, Electricité et GEMAPI (- 4 098,00 € soit - 64,48 %).

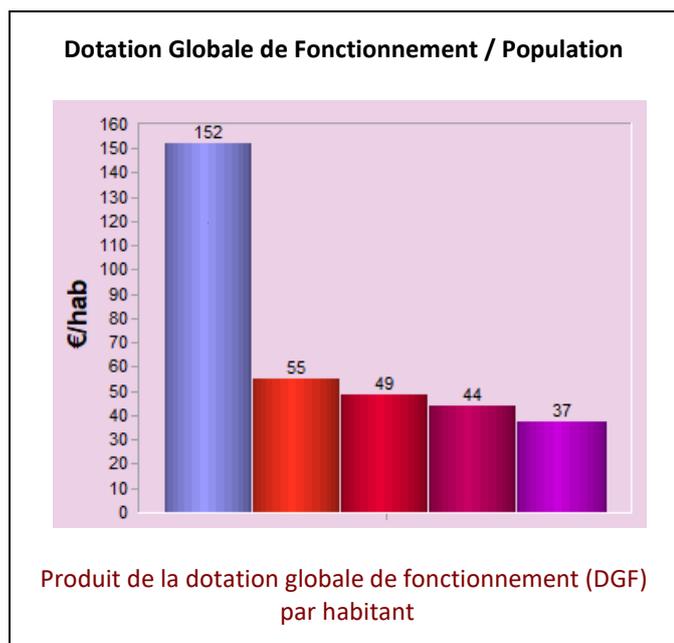
• **Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations**

Les produits de ce chapitre correspondent aux dotations versées par l'Etat mais également aux participations d'autres organismes (caisse d'allocations familiales notamment) et d'autres communes.

Une baisse importante de ce chapitre est constatée entre 2020 et 2021 (-46 601,72 € soit - 17,36 %) liée notamment :

- Une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat de - 12 509,00 € (- 17,33 %) due à la péréquation et à la baisse de la population.
- Une baisse des autres dotations de - 5 254,83 € (- 77,97 %) liée à la perception d'aides exceptionnelles en 2020 non reconduites en 2021 (aide pour le fonctionnement du Centre de Loisirs + aides diverses à l'acquisition d'équipements sanitaires tels que les masques).
- Une baisse des aides du Département de - 3 490,00 € (-100 %) liée au programme de soutien culturel départemental.
- Une baisse du compte 7478 (recettes des autres organismes) liée aux versements perçus de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or de - 26 849,99 € (-19,37 %) du fait des décalages de versement des aides au service Enfance Jeunesse (rattrapage en 2020).

Zoom sur la Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire + Dotation Solidarité Rurale)



Avec 37 € par habitant en 2021, la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune de Sennecey-lès-Dijon est très significativement inférieure à la moyenne de sa strate (152 €).

Légende	
France 2020 *	
Réalisé 2018	
Réalisé 2019	
Réalisé 2020	
Réalisé 2021	

* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

• Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante

Les produits de ce chapitre correspondent essentiellement aux revenus du patrimoine communal (des locations des salles municipales, de terres agricoles et reversement du produit des cellules commerciales). Ce chapitre enregistre une hausse importante de + 44 124,07 € (+ 1386,61 %) liée :

- Quasi-exclusivement au reversement d'une partie de l'excédent du Budget Annexe « Cellules commerciales » pour un montant de 43 000 € ;
- Il est à noter un niveau relativement bas du produit des locations de salles (Centre Polyvalent et Espace Saint Maurice) dû au contexte sanitaire et aux recommandations et contraintes mises en œuvre (passe sanitaire puis vaccinale, interdiction d'activités dansantes ...).

• Chapitre 77 : Les produits exceptionnels

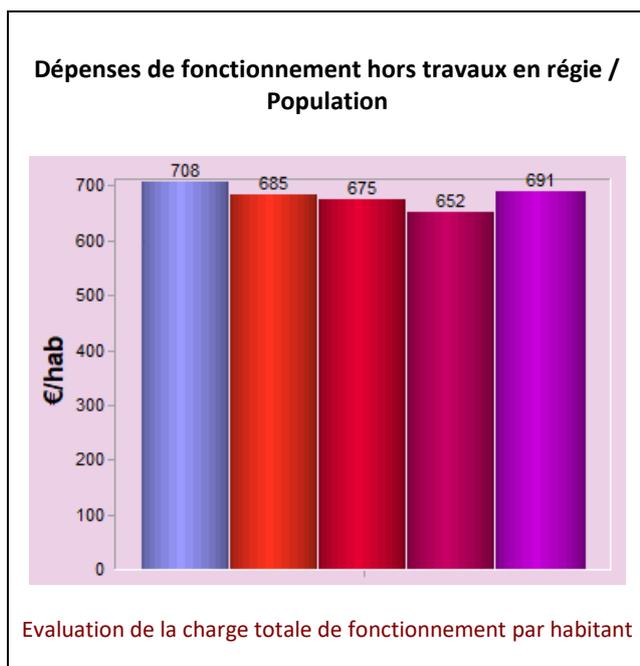
Les produits de ce chapitre correspondent aux remboursements des assurances lors de dommages constatés sur le domaine public ou privé communal. Elle comptabilise également les cessions immobilières et l'annulation des mandats de fonctionnement réalisés sur des exercices antérieurs.

Entre 2020 et 2021, une forte évolution est constatée de + 112 748,21 € (+ 1362,24 %) liée à la cession d'une parcelle de terrain, sise rue Victor Hugo, intervenue en fin d'année 2021 (pour 119 500,00 €).

• Chapitre 042 : Les opérations d'ordre

Ce chapitre concerne notamment la valorisation de travaux effectués en régie mais également les plus-values réalisées lors d'une cession immobilière. La hausse constatée entre 2020 et 2021 (+ 1046,03 € soit + 23,6%) est donc directement aux cessions réalisées (sortie du patrimoine comptable).

b. Les dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à **1 641 370,10 €** (les opérations d'ordre sont de 143 432,10 € -> dotation aux amortissements et valeurs comptables des cessions). Par rapport à l'année 2020, l'évolution des dépenses de fonctionnement est de + 14,34 % (+ 205 847,55 €). En ne tenant compte que des opérations réelles (hors opérations d'ordre), on assiste à une hausse des dépenses plus faible (+ 6,19 % représentant + 87 318,65 €).

Légende	
■	France 2018 *
■	Réalisé 2017
■	Réalisé 2018
■	Réalisé 2019
■	Réalisé 2020

* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	2020	2021	Evolution	%
011	Charges à caractère général	298 547,43 €	392 965,86 €	+ 94 418,43 €	+ 31,63 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	956 112,14 €	952 064,98 €	- 4 047,16 €	- 0,42 %
014	Atténuations de produits	13 150,00 €	12 682,00 €	- 468,00 €	- 3,56 %
65	Autres charges de gestion courante	114 742,41 €	114 104,88 €	- 637,53 €	- 0,56 %
66	Charges financières	26 697,37 €	26 120,28 €	- 577,09 €	- 2,16 %
67	Charges exceptionnelles	1 370,00 €	0,00 €	- 1 370,00 €	- 100,00 %
042	Opérations d'ordre	24 903,20 €	143 432,10 €	+ 118 528,90 €	+475,96 %
	TOTAL DEPENSES	1 435 522,55 €	1 641 370,10 €	+ 205 847,55 €	+ 14,34 %

• Chapitre 011 : Charges à caractère général

Ce chapitre correspond aux achats divers, énergie-électricité, combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel, de bâtiments, de terrain, télécommunication, assurances... etc.



Si, entre 2020 et 2021, une hausse de + 94 418,43 € (+ 31,63 %) est constatée, cela traduit essentiellement un effet de rattrapage suite à une année 2020 particulièrement marquée par la crise sanitaire. En comparant l'évolution de ce chapitre entre 2019 et 2021, cette hausse est effectivement limitée à + 10,7 % soit + 37 972,05 €.

Ce chapitre marque également une forte augmentation des dépenses de l'énergie (gaz, électricité, carburant) qui s'élève à + 25 110,42 € soit + 50,48 % entre 2020 et 2021. Cette augmentation s'explique en partie par l'effet rattrapage ci-avant précisé mais aussi :

- par une rigueur climatique plus forte (la consommation d'énergie dépend notamment de la température extérieure).
- par la hausse des prix de l'énergie constaté en 2021.

En comparant les coûts 2021 à ceux de l'année 2019, la hausse reste importante mais est limitée à + 18 539,39 € (+ 32,92 %).

- **Chapitre 012 : Charges de personnel**

Sur l'exercice 2021, une légère baisse des charges de personnel est constatée par rapport à l'exercice 2020 (- 4 047,16 € représentant - 0,42 %).

Cette baisse doit toutefois être appréhendée de manière prudente dans la mesure où l'année 2021 est marquée par une baisse importante du remboursement des charges salariales au CCAS de Neuilly-Crimolois dans le cadre de la convention de mise à disposition d'un travailleur social à la commune de Sennecey-lès-Dijon (arrêt maladie). En 2020, ce remboursement s'élevait à 17 340,41 € contre 7 693,36 € en 2021 (soit une baisse de 9 647,05 € soit - 55,63 %).

En isolant cette ligne particulière, les charges de personnels s'élèvent à 944 371,62 € en 2021 contre 938 771,73 € en 2020 (soit une légère hausse de + 0,60 % représentant + 5 599,89 €).

- **Chapitre 014 : Atténuation de produit**

Une baisse de - 468,00 € (- 3,56 %) est constatée, elle provient exclusivement de l'évolution réglementaire du FPIC (péréquation intercommunale).

- **Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante**

Une stabilité de ce chapitre est constatée sur l'année 2021 (-637,53 € soit - 0,56 %).

- **Chapitre 66 : Charges financières**

Une baisse de - 2,76 %, représentant - 577,09 € est constatée. Elle issue de la structure de la dette communale.

- **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

Ce chapitre retrace notamment les titres émis par la commune et annulés. Une baisse de - 100 % est constatée (- 1 370,00 €).

COVID-19

La baisse constatée est directement liée aux remboursements, en 2020, des arrhes perçus dans le cadre des locations du Centre Polyvalent et annulés du fait de la situation sanitaire. Ces remboursements s'élevaient à 1 370,00 €.

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre**

Ce chapitre retrace les dotations aux amortissements et les opérations patrimoniales (cessions) réalisées par la commune. Une augmentation importante de + 118 528,90 € (+ 475,96 %) est constatée. Elle provient quasi-exclusivement des écritures patrimoniales liées aux cessions réalisées par la commune (parcelle de terrain sise rue Victor Hugo).

1.3. La section investissement

a. Les dépenses d'équipement

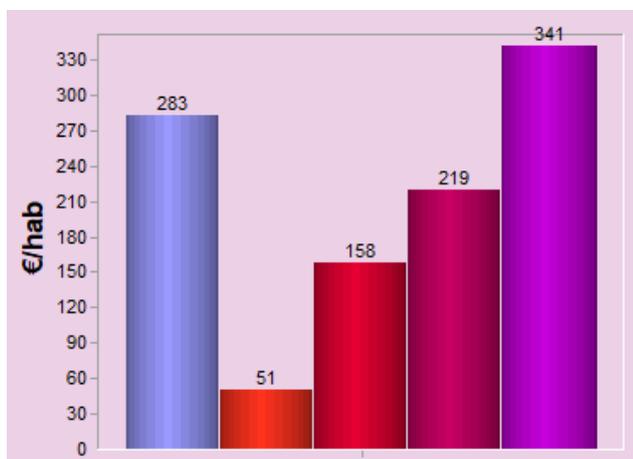
Sur l'année 2021, le montant des dépenses d'équipement s'élève à **735 203,05 €** contre **473 688,16 €** en 2020 soit une hausse de + 55,21 % représentant + 261 514,89 €.

Cette hausse importante est principalement liée à la réalisation de la seconde tranche de travaux de la plaine des sports.

Les principales opérations réalisées en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	Dépense en euros	%
Mairie	12 855,81 €	1,75%
Groupes scolaires	75 590,76 €	10,28 %
Centre de loisirs	858,47 €	0,12 %
Centre Polyvalent	8 315,84 €	1,13 %
Espace Saint Maurice	160,97 €	0,02 %
Equipements sportifs	1 261,00 €	0,17 %
Médiathèque	2 371,48 €	0,32 %
Centre Technique Municipal	28 682,29 €	3,90 %
Eglise	3 616,80 €	0,49 %
Cimetière	5140,96 €	0,70 %
Aménagements urbains	596 348,67 €	81,11 %
TOTAL	735 203,05 €	100,00%

Dépenses d'équipement brut / Population



Evaluation de l'effort d'équipement par habitant

Le graphique ci-contre indique le niveau des dépenses d'équipement brut par habitant. En 2021, il est noté une hausse importante des dépenses d'équipement réalisée par la commune. Elle provient essentiellement de la réalisation des travaux de la Plaine des Sports (tranche 2).

Légende	
France 2020 *	
Réalisé 2018	
Réalisé 2019	
Réalisé 2020	
Réalisé 2021	

* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

b. Les opérations financières

Sur l'année 2021, le montant des dépenses financières s'élève à **135 188,14 €** contre 121 167,58 € en 2020 soit + 11,60 % représentant + 14 020,56 €.

Ces dépenses concernent exclusivement le remboursement du capital des emprunts souscrits par la commune.

Il est à noter que, sur l'exercice 2021, un emprunt nouveau a été souscrit par la commune auprès du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne et selon les conditions suivantes :

Montant : 209 500,00 €

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt fixe : 0,57 %

En outre, durant l'année 2021, le prêt relais souscrit auprès de la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté (270 000,00 € à taux fixe de 0,66%) a été entièrement mobilisé. Son remboursement sera effectué en 2022 dès la perception de l'ensemble des subventions attribuées pour l'aménagement de la Plaine des Sports.

c. Les recettes réelles d'investissement

Sur l'année 2021, les recettes réelles (ayant fait l'objet d'un encaissement) s'élèvent à **568 468,56 €** (hors prêt relais mobilisé) contre 473 831,64 € en 2019 (soit + 19,97 % représentant + 94 636,92 €).

Cette hausse globale se répartit différemment selon les chapitres budgétaires :

- **Dotations, fonds divers et réserves pour + 162 017,86 € (+ 94,88 %)**

Pour 2021, ce chapitre s'élève à 332 778,86 € contre 170 761,00 € en 2020.

La hausse constatée s'explique par un excédent de fonctionnement capitalisé plus important (+ 140 467,86 €) en couverture d'un déficit d'investissement mais aussi par une hausse du Fonds de Compensation de la TVA (+ 21 550,00 €).

- **Subventions d'investissement reçues pour + 19 615,92 € (+ 16,83 %)**

Pour 2020, ce chapitre s'élève à 136 186,56 € contre 116 570,64 € en 2020

- **Emprunt**

Sur l'année 2021, les dépenses d'équipement ont été financées en partie par un nouvel emprunt d'un montant de 209 500,00 €.

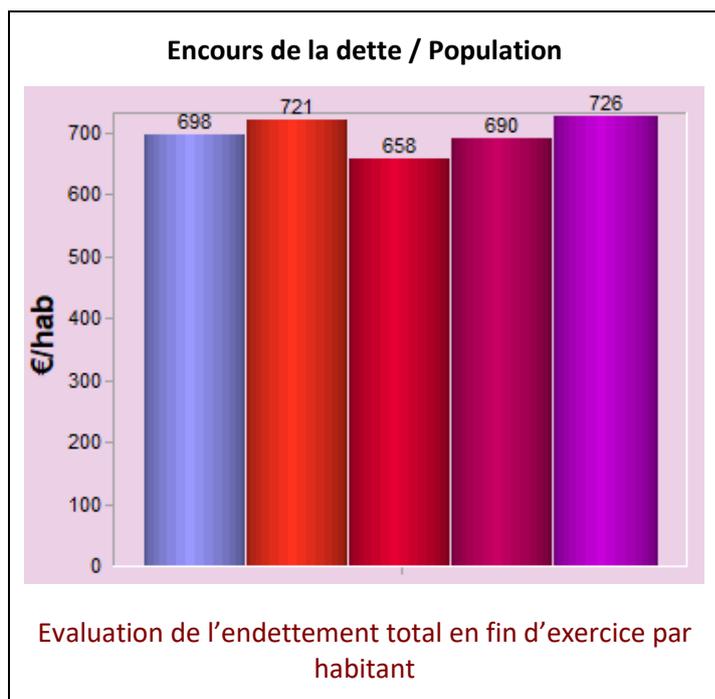
1.4. La dette communale (budget principal)

a. Les principaux ratios

- Données générales

Eléments de synthèse	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
La dette globale est de :	1 572 524,95 €	1 493 992,60 €	↑
Son taux moyen s'élève à :	1,50 %	1,69 %	↓
Son encours par habitant est de :	726 €	690 €	↑

- La dette par habitant

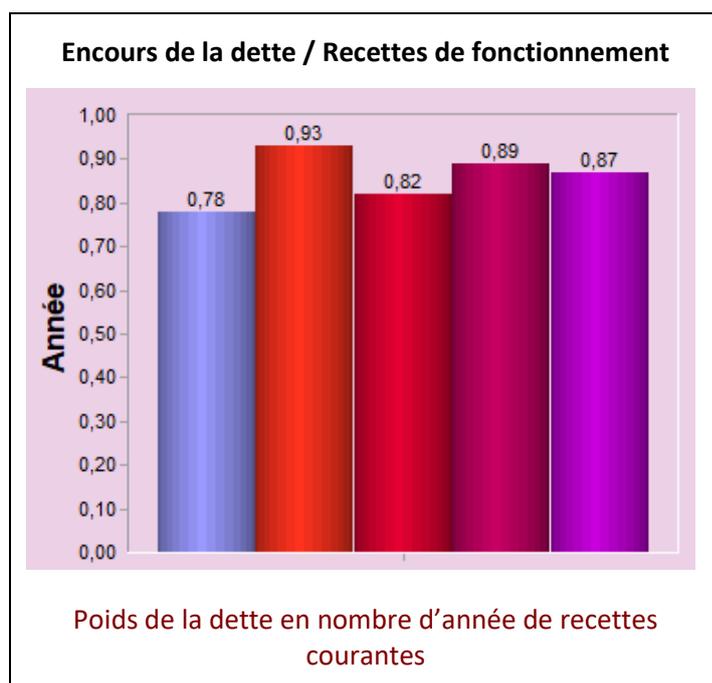


Ce ratio apprécie l'encours de la dette par habitant au sein de la commune.



* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

- Le taux d'endettement



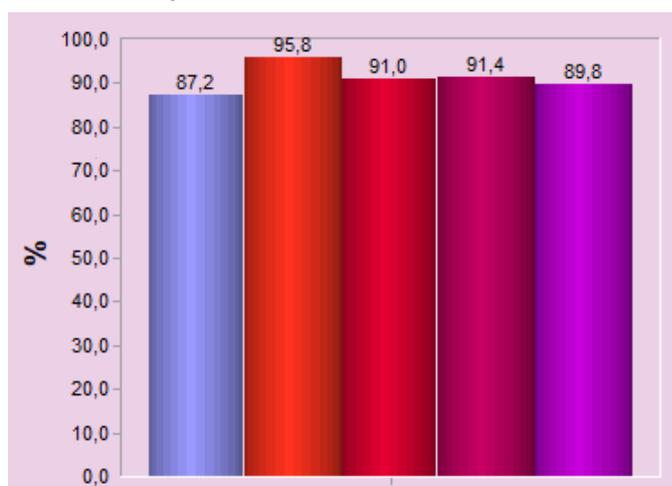
Ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité du bloc communal relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.



* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

- La marge d'autofinancement courant

Charges réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette / Recettes réelles de fonctionnement



* Strate de population : 2000 – 3500 habitants

Ce ratio permet de révéler la capacité d'une collectivité du bloc communal à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les marges de manœuvre d'une commune ou d'un établissement intercommunal à développer son territoire sans avoir recours à l'endettement.

Si le ratio est > 1, la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes.

Légende	
France 2020 *	
Réalisé 2018	
Réalisé 2019	
Réalisé 2020	
Réalisé 2021	

b. Evolution de l'encours de la dette (profil d'extinction)

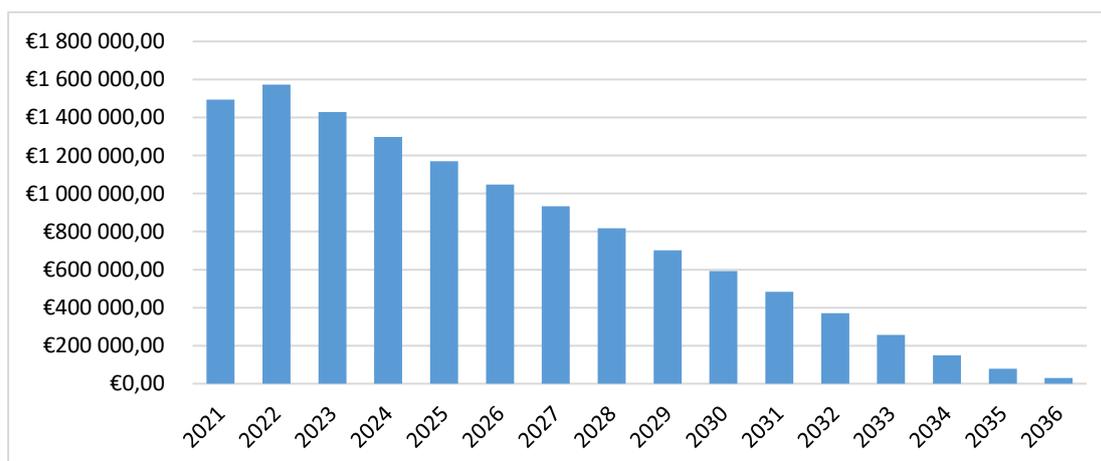


Tableau du profil d'extinction par exercice annuel du 01/01/N au 31/12/N

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2021	1 493 992,60 €	130 967,65 €	25 321,45 €	156 289,10 €	1 572 524,95 €
2022	1 572 524,95 €	144 164,83 €	23 590,73 €	167 755,56 €	1 428 360,12 €
2023	1 428 360,12 €	130 653,92 €	21 599,62 €	152 253,54 €	1 297 706,20 €
2024	1 297 706,20 €	128 131,83 €	19 139,37 €	147 271,20 €	1 169 574,37 €
2025	1 169 574,37 €	121 806,33 €	16 943,82 €	138 750,15 €	1 047 768,04 €
2026	1 047 768,04 €	114 332,07 €	14 892,59 €	129 224,66 €	933 435,97 €
2027	933 435,97 €	116 211,01 €	13 013,65 €	129 224,66 €	817 224,96 €
2028	817 224,96 €	115 335,02 €	11 094,17 €	126 429,19 €	701 889,94 €
2029	701 889,94 €	108 733,74 €	9 308,98 €	118 042,72 €	593 156,20 €
2030	593 156,20 €	110 450,70 €	7 592,00 €	118 042,70 €	482 705,50 €
2031	482 705,50 €	112 204,04 €	5 838,69 €	118 042,73 €	370 501,46 €
2032	370 501,46 €	113 994,67 €	4 048,06 €	118 042,73 €	256 506,79 €
2033	256 506,79 €	106 941,36 €	2 219,27 €	109 160,63 €	149 565,43 €
2034	149 565,43 €	71 515,85 €	1 017,67 €	72 533,52 €	78 049,59 €
2035	78 049,59 €	47 494,57 €	518,71 €	48 013,28 €	30 555,02 €
2036	30 555,02 €	30 555,02 €	167,15 €	30 722,17 €	0,00 €
		1 703 492,61 €	176 305,93 €	1 879 798,54 €	

2. BUDGET ANNEXE « Cellules Commerciales » - Synthèse de l'exécution budgétaire 2021

Le budget annexe « cellules commerciales » retrace les opérations financières liées à l'acquisition des cellules commerciales par la commune (sises route de Chevigny dans l'emprise du pôle commercial et médical). Il comprend essentiellement les remboursements du prêt contracté pour l'achat des locaux, les charges de fonctionnement et les loyers des commerçants (avec remboursement des charges définies contractuellement).

Présentation synthétique des résultats 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		57 803,66 €	43 023,35 €		43 023,35 €	57 803,66 €
Opérations de l'Exercice	57 884,17 €	75 678,58 €	37 424,97 €	47 392,89 €	95 309,14 €	123 071,47 €
Totaux	57 884,17 €	133 482,24 €	80 448,32 €	47 392,89 €	138 332,49 €	180 875,13 €
Résultats de clôture		75 598,07 €	33 055,43 €			42 542,64 €
Restes à réaliser			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux cumulés	57 884,17 €	133 482,24 €	80 448,32 €	47 392,89 €	138 332,49 €	180 875,13 €
Résultats		75 598,07 €	33 055,43 €			42 542,64 €

L'exécution du budget 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 75 598,07 € ;
- Un déficit d'investissement de 33 055,43 €.

Ces résultats seront affectés au budget principal 2022 comme suit :

- R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour 42 542,64 € ;
- D 001 – Solde d'exécution de la section investissement reporté pour 33 055,43 € ;
- R 1068 – Excédent de fonctionnement en couverture du définit d'investissement pour 33 055,43 €.

Faits marquants :

Deux éléments majeurs concernant le budget annexe « cellules commerciales » sont intervenus en 2021 :

- Le prêt contracté en 2011 pour l'achat des cellules commerciales est arrivé à échéance en juin 2021 (remboursement intégralement financé par les loyers du pôle commercial) ;
- Par délibération du 7 décembre 2021, le Conseil municipal a décidé de clore le budget annexe « cellules commerciales » au terme de l'exercice 2021. En conséquence, les dépenses et les recettes dudit budget annexe seront intégrées au Budget Principal de la commune au 1^{er} janvier 2022.

3. PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

Présentation synthétique des résultats agrégés 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		204 404,84 €	341 864,75 €		341 864,75 €	204 404,84 €
Opérations de l'Exercice	1 699 254,27 €	1 895 555,05 €	913 293,77 €	1 139 290,41 €	2 612 548,04 €	3 239 250,30 €
Totaux	1 699 254,27 €	2 099 959,89 €	1 255 158,52 €	1 139 290,41 €	2 954 412,79 €	3 239 250,30 €
Résultats de clôture		400 705,62 €	115 868,11 €			284 837,51 €
Restes à réaliser			179 783,30 €	346 942,84 €	179 7783,30 €	346 942,84 €
Totaux cumulés	1 699 254,27 €	2 099 959,89 €	1 434 941,82 €	1 486 233,25 €	3 134 196,09 €	3 586 193,14 €
Résultats		400 705,62 €		51 291,43 €		451 997,05 €

L'exécution du budget agrégé 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 400 705,62 € ;
- Un excédent d'investissement de 51 291,43 €. Hors restes à réaliser (dépenses et recettes engagées mais non encore réglées), il est constaté un déficit de **115 868,11 €**.

Ces résultats seront affectés au budget 2022 comme suit :

- R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour 400 705,62 € ;
- D 001 – Solde d'exécution de la section investissement reporté pour 115 868,11 € ;
- R 1068 – Excédent de fonctionnement en couverture du définit d'investissement pour 0,00 €.